

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À MONTMAGNY LE MARDI 13 JANVIER 2009 À 20H30 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- FRANÇOISE AUCLAIR, municipalité de Lac-Frontière
- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- JEAN-GUY DESROSIERS, Ville de Montmagny
- GILLES GIROUX, représentant de la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- PIERRE FORTIN, représentant de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- HILAIRE LÉTOURNEAU, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- YVES LAFLAMME, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- JACQUES ANDRÉ ROY, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- PIERRE THIBAudeau, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MARCEL CATELLIER, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Madame Nancy Labrecque, directrice générale, Monsieur Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement et Madame Julie Roy, chargée de projets municipaux et responsable des dossiers légaux.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la session ouverte. Il souhaite également la bienvenue au nouveau maire de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Monsieur Yves Laflamme.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2009-01-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau
APPUYÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 13 janvier 2009 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 26 novembre 2008
4. RENCONTRE
 - 4.1 20h30 : Association de fibromyalgie – Projet pour le 15^e anniversaire
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Administration 2009
 - 5.1.1 Dépenses incompressibles et personnes autorisées pour la MRC de Montmagny auprès des organismes gouvernementaux et autres
 - 5.1.2 Ajustement des salaires pour 2009
 - 5.1.3 Quote-part 2009

- 5.1.3.1 DATES DE VERSEMENTS
- 5.1.3.2 Intérêts sur C/R de la MRC de Montmagny
- 5.2 Priorités annuelles – Constat des priorités 2008 et priorités 2009 (aménagement et urbanisme à venir)
- 5.3 Dossier des locaux
 - 5.3.1 Résolution pour achat suite à la signature du document « Offre de vente »
 - 5.3.2 État de situation - Demande de subvention
- 5.4 Commission scolaire de la Côte-du-Sud
 - 5.4.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
 - 5.4.2 Nomination au Conseil d'administration du CLD
 - 5.4.3 Groupe de travail CSCS/MRC
- 5.5 Réunion de juillet 2009
- 5.6 Les Championnats du monde de traîneaux à chiens de la Rivière Daaquam
- 5.7 Fortissimus
- 5.8 Nomination d'un nouveau membre pour le CSP et le CARE-ML
- 5.9 Mise en demeure
- 5.10 Dossier - Coupes forestières
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Schéma d'aménagement
 - 6.2 Projets régionaux
 - 6.2.1 Projets 2008
 - 6.2.2 Projets 2009
 - 6.3 Pacte rural
 - 6.3.1 Plan d'action à l'intention des municipalités très dévitalisées
 - 6.4 Parc linéaire Monk
 - 6.5 Demande d'ajout « Critère des retombées locales » dans le cadre de l'appel d'offres pour l'attribution de la biomasse
 - 6.6 Modifications aux règlements d'urbanisme
 - 6.7 Office du Tourisme de la Côte-du-Sud
- 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1. MRC Robert-Cliche – Demande d'appui au projet de piste cyclable
 - 7.2. MRC de Bellechasse – Appui à la demande de programmes Sports-Études et Arts-études
 - 7.3. Ville de Salaberry-de-Valleyfield – Haussement du seuil minimal pour la tenue d'appels d'offres
 - 7.4. Demande de commandite
 - 7.4.1. Centre d'études collégiales de Montmagny – Demande de soutien financier pour Cégeps en spectacle – 9^e finale locale et régionale de Québec
 - 7.4.2. École secondaire Louis-Jacques-Casault
 - 7.5. Informe Affaires - Projet « MRC en action »
 - 7.6. 16^e Conférence nationale de *Solidarité rurale du Québec* dans la MRC de Montmagny les 25, 26 et 27 mars 2009.
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de décembre 2008
 - 8.2 État des revenus et dépenses au 31 décembre 2008
 - 8.3 Emprunt temporaire
- 9. RAPPORT DES COMITÉS
- 10. VARIA OUVERT
 - 10.1 Draguage - Berthier-sur-Mer
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3.1 SESSION DU 26 NOVEMBRE 2008

2009-01-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
 APPUYÉ PAR : M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 26 novembre 2008 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

4.1 ASSOCIATION DE FIBROMYALGIE - PROJET POUR LE 15^E ANNIVERSAIRE

Rencontre avec la présidente de l'Association, Mme Yolande Bédard. Pour le 15^e anniversaire de l'association, l'organisme souhaite souligner l'évènement en faisant la vente d'un rosier symbolique dans toute la région Chaudière-Appalaches.

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 ADMINISTRATION 2009

5.1.1 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PERSONNES AUTORISÉES POUR LA MRC DE MONTMAGNY AUPRÈS DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES

2009-01-03

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la direction générale à effectuer le paiement des dépenses incompressibles suivantes au cours de l'année financière 2009 :

- Salaires, DAS et assurances collectives;
- Frais de déplacements;
- Comptes téléphoniques (compte courant, Internet et cellulaire);
- Contrat de location du photocopieur et de la timbreuse;
- Loyer;
- Dépenses d'entretien du poste de la SQ (entretien ménager, déneigement, Hydro-Québec, Télus, tonte du gazon, gaz diesel).

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nancy Labrecque, le directeur général adjoint et secrétaire trésorier adjoint M. Daniel Racine et la directrice des ressources financières et à l'administration, Mme Sylvie Couillard à être personnes autorisées à transiger auprès des organismes suivants :

- Revenu Canada ;
- Revenu Québec ;
- Desjardins sécurité financière;
- Carra ;
- Groupe SSQ.

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise Mme Nancy Labrecque, directrice générale et secrétaire-trésorière ou M. Daniel Racine, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint à mettre à jour le dossier de la MRC de Montmagny au registraire des entreprises.

ADOPTÉ

5.1.2 AJUSTEMENT DES SALAIRES 2009

2009-01-04

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les salaires des employés non cadres soient versés en 2009 conformément à la proposition d'échelles salariales adoptées par résolution portant le numéro 2007-07-04.

QUE l'indexation des rémunérations pour l'année 2009 pour les employés cadres et également, pour les employés non-cadres ayant atteint le maximum de leur échelle, soit de 3,2 %.

QUE conformément à l'article 10 du règlement 2001-05 la rémunération des élus sera indexé pour l'année 2009 de 3,2 % selon l'IPC pour la période de référence du 1^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2008.

ADOPTÉ

5.1.3 QUOTE-PART 2009

5.1.3.1 Dates des versements

CONSIDÉRANT le tableau des quotes-parts déposé et accepté lors de l'adoption du budget 2009 le 26 novembre 2008;

2009-01-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. HILAIRE LÉTOURNEAU
APPUYÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les quotes-parts 2009 soient payables en trois versements, soit le 14 avril, le 9 juin et le 8 septembre 2009.

ADOPTÉ

5.1.3.2 Intérêts sur C/R de la MRC de Montmagny

2009-01-06

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE
APPUYÉ PAR : MME FRANÇOISE AUCLAIR

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le taux d'intérêt applicable sur les comptes à recevoir de la MRC soit de 12 % pour l'année 2009.

ADOPTÉ

5.2 PRIORITÉS ANNUELLES - CONSTAT DES PRIORITÉS 2008 ET PRIORITÉS 2009 (AMÉNAGEMENT ET URBANISME À VENIR)

2009-01-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN
APPUYÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les priorités suivantes (autres qu'en aménagement et en urbanisme) pour l'année 2009 soient adoptées :

	CONSTATS 2008	PRIORITÉS D'ACTION 2009
FORTISSIMUS	Reconnaissance de l'implication du milieu pour l'édition 2. Règlement financier de l'édition 1.	Implication pour l'organisation et le suivi de l'évènement (travail par cellules d'expertise). Recherche active de commandes. Suivi financier avec la SDEM et le CLD.
LOCAUX	Continuité de ce projet de relocalisation avec les organismes partenaires – Objectif de déménagement : 2009, mais plus réaliste en début 2010.	Ce dossier est la priorité n° 1. Travailler à la réalisation de ce dossier à un coût abordable pour le milieu (subvention). Scénarios d'aménagement intérieur : Offre de stage (gratuit) pour un stagiaire du CÉGEP Lévis-Lauzon pour des propositions d'aménagement intérieur (de janvier à mai 2009). La MRC déposera sa demande dans les prochains jours.
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	Poursuite accrue de cette sensibilisation en 2008 au cours des mois de janvier, février et mars 2008. Réduction des matières putrescibles au niveau des commerces (débouchés et avenues possibles sont faits actuellement chez IGA ... ont travaillé à pouvoir utiliser le même moyen auprès d'autres commerces du milieu). Poursuite de la collecte de la peinture et des RDD, huiles, etc. Améliorer le service de collecte et transport pour le matériel informatique. Nouvelle entente avec le CFER qui règlera le problème. Mise en place d'un projet-pilote à la Ville de Montmagny pour la récupération des électroménagers et des halocarbures en collaboration avec Formaca et la Ville de Montmagny. Non réalisé car Hydro-Québec a mis en place un nouveau programme qui rachète les anciens frigos. Compostage : Poursuite d'actions au niveau individuel. OUI. Collecte de sapins à l'échelle plus régionale, compte tenu de la fermeture de dépôts en tranchées.	Voir le résumé joint en annexe sur les résultats des dernières années. Poursuite accrue de la sensibilisation auprès des ICI en 2009 au cours des mois de janvier, février et mars, principalement auprès des gros générateurs de matières Poursuite de la collecte de la peinture et des RDD, huiles, etc. ACCENT SUR LES PILES : <u>projet avec le Ville de Montmagny en préparation.</u> Améliorer le service de collecte et transport pour le matériel informatique. On verra si la nouvelle entente avec le CFER règle le problème. Compostage : Poursuite d'actions au niveau individuel. OUI. Le compostage au niveau d'une municipalité est contesté par certains experts : le problème des débouchés, de la qualité de la matière, de la pollution générée par cette activité et de sa nécessité dans les centres d'enfouissement pour la transformation? Plusieurs MRC sont en réflexion à ce sujet en ce qui concerne la troisième voie. Collecte des sapins : Actuellement, les sapins sont transformés en paillis directement dans la municipalité. Est-ce que ça intéresse d'autres municipalités? À VÉRIFIER.
GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	Continuité du service en 2008 (secteur nord). Rappel auprès des citoyens de toute la MRC au début de mars 2008.	Un cCycle complet du territoire a été fait durant les deux premières années. Nouveau dépliant informatif à venir. Mise aux normes : réflexion de la direction pour soumettre un document de travail au comité de travail existant afin d'obtenir leur vision dans ce dossier?

<p>SCHÉMA EN SÉCURITÉ INCENDIE</p>	<p>Mise en œuvre du schéma.</p> <p>Continuité de l'offre de formation.</p> <p>Adoption d'un rapport d'activités annuel uniformisé.</p> <p>Support aux municipalités pour modification des protocoles d'appel avec CAUCA conformément au schéma.</p> <p>Application du module incendie dans le logiciel municipal en lien avec les outils de la centrale CAUCA.</p> <p>Organisation des visites préventives des risques élevés et très élevés.</p>	<p>Continuité suite à l'entrée en vigueur du schéma de couverture des diverses actions en lien avec les besoins des municipalités.</p>
<p>SÉCURITÉ PUBLIQUE</p>	<p>CSP – Suivi et accent sur la police de proximité.</p>	<p>Poste autoroutier → Suite des actions dans ce dossier</p> <p>Police de proximité : Faire une action concrète pour s'assurer la collaboration de tous (municipalités vs parrains).</p> <p>Identification des problématiques en sécurité sur le territoire et priorisation d'intervention.</p>
<p>ÉVALUATION</p>	<p>Suivi de la réorganisation du service, compte tenu des changements aux ressources humaines.</p> <p>Changement d'évaluateur.</p> <p>Suivi des demandes adressées à CIB au logiciel d'évaluation.</p> <p>Dépôt des rôles des municipalités de St-Just, St-Fabien, Ste-Apolline, St-Paul, Ste-Euphémie, St-Pierre, Notre-Dame-du-Rosaire</p> <p>Préparation du dépôt de la Ville de Montmagny pour 2009. Pas aussi en avance car dépôt 2009 ont été prolongés jusqu'au 1^{er} novembre (au lieu du 15 septembre).</p>	<p>Suivi de la formation des techniciens du service d'inspection (trois nouvelles ressources de moins de deux ans dont une de moins de trois mois).</p> <p>Travailler à reprendre le retard dans les mises à jour (mutations et permis) (calendrier de travail).</p> <p>Dépôt du rôle de la Ville de Montmagny pour 1^{er} janvier 2010.</p> <p>Logiciel d'évaluation : demandes de modifications pour l'amélioration du logiciel.</p>
<p>GÉOMATIQUE</p>	<p>Intégration de Go AgroForêt dans les municipalités en dépôt.</p> <p>Rénovation cadastrale de Cap-St-Ignace (2^e) et Ste-Apolline.</p> <p>Migration des matrices et des outils des mises à jour dans Arc GIS.</p> <p>Cibler et optimiser les besoins des municipalités pour Gomapview.</p>	<p>Consolidation de l'apprentissage des outils des mises à jour de la matrice dans Arc GIS.</p> <p>Projet-pilote avec le MAPAQ et le MENV pour la gestion des lisiers (Ouverture ?! suite à une rencontre concernant le SIGAT et la volonté réelle du gouvernement de travailler avec les MRC/municipalités).</p>
<p>INTERNET HAUTE VITESSE ET INFORMATIQUE EN GÉNÉRAL</p>	<p>Suivi de la demande de Ste-Apolline.</p>	<p>Les trois MRC sont à terminer leur inventaire de demande de desserte de la part des municipalités (on parle de secteur pour plus de trois à cinq clients au minimum).</p> <p>Rencontre par les trois MRC au début de l'année 2009 avec des entreprises offrant ce service.</p>

AUTRES – TÉLÉPHONIE CELLULAIRE	Continuité et objectif que la téléphonie cellulaire couvre l'ensemble du territoire.	Dossier piloté par le CLD. Rapport de suivi à faire avec Lise Roy.
QUÉBEC CENTRAL	Continuité et suivi du dossier en partenariat avec la CRÉ pour une étude déposée en mars 2008.	Suivi du dossier. Mettre sur pied un comité de commercialisation (et de sensibilisation) avec le CLD de Montmagny et le CLD du Haut Saint-François.
RADIO RÉGIONALE	Réappropriation d'une radio qui couvre le territoire de Montmagny.	Suivi avec la Chambre de commerce qui pilote le dossier.
AUTRES – INFORMATISATION DES ARCHIVES DE LA MRC DE MONTMAGNY	Poursuite de l'objectif en 2008.	Appropriation du dossier à l'interne par Sylvie Couillard et support par
DÉVELOPPEMENT	Où se situe la MRC de Montmagny par rapport aux autres MRC du Québec - Plan de développement pour se démarquer. Qu'est-ce qui se fait ailleurs et qu'est-ce qui ne se fait pas également. Journée de réflexion en octobre 2008 : NON FAITE.	Objectif en 2009, mais pas évident que l'on aura le temps de la préparer. Le <i>benchmarking</i> est une étape importante à faire ... mais elle nécessite de la recherche pour tenter de se démarquer.
COMMUNICATION	Implantation d'un nouveau système de téléphonie (IP) à prévoir avec le déménagement des locaux. Poursuite de l'entente de services et de partenariat avec le CLD et la Ville de Montmagny (triennal). Révision du site Internet.	Demande (novembre 2008) à la Ville de Montmagny de nous faire une proposition d'intégration. Sinon, projet avec les deux autres MRC qui veulent également passer en mode téléphonie IP.
SERVEUR ET SÉCURITÉ INFORMATIQUE		DOSSIER URGENT POUR 2009. L'ingénieur informatique est à nous faire une proposition suite à l'étude de nos besoins et de nos lacunes.

ADOPTÉ

5.3 DOSSIER DES LOCAUX

5.3.1 RÉOLUTION POUR ACHAT SUITE À LA SIGNATURE DU DOCUMENT « OFFRE DE VENTE »

- CONSIDÉRANT que l' « offre de vente » a été acceptée et signée par la MRC et le vendeur pour l'achat des Blocs D et E des anciens locaux Whirlpool;
- CONSIDÉRANT que par la signature de cette offre de vente, la MRC s'est engagée à signer un contrat d'achat pour l'acquisition des immeubles décrits dans ledit document;

2009-01-08

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil des maires de la MRC de Montmagny autorise le préfet et la directrice générale à signer l'acte de transfert des immeubles prévus au document « Offre de vente » ainsi que tout autre document nécessaire à cet effet, pour et au nom de la MRC de Montmagny;

QUE le paiement du solde à payer de 102 875 \$ (soit 100 000 \$, plus les taxes, moins le dépôt de 10 000 \$ déjà versé) soit effectué.

ADOPTÉ

5.3.2 ÉTAT DE SITUATION - DEMANDE DE SUBVENTION

Le dossier sera réactivé au niveau politique, nous sommes à remettre à jour les données et la lettre de présentation. De plus, tous les dossiers prioritaires seront présentés lors de la rencontre avec les représentants du bureau du député.

5.4 COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

5.4.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES

Le Conseil de la MRC prend acte du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire.

5.4.2 NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLD

La commission scolaire a transmis une lettre faisant état de son questionnement suite à la décision de la MRC de réserver le siège d'un représentant en éducation au Conseil d'administration du CLD en alternance entre la commission scolaire et le Centre d'études collégiales de Montmagny.

Il est convenu que le préfet de la MRC de Montmagny transmette une lettre au président de la commission scolaire.

5.4.3 GROUPE DE TRAVAIL CSCS/MRC

Le comité n'a pas été très actif en 2008, mais la reprise des rencontres de travail aura lieu à compter du 19 janvier prochain.

5.5 RÉUNION DE JUILLET 2009

2009-01-10

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN
APPUYÉ PAR: M. JACQUES ANDRÉ ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la session itinérante du 14 juillet 2009 ait lieu à la municipalité de Cap-Saint-Ignace.

ADOPTÉ

5.6 LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE TRAÎNEAUX À CHIENS DE LA RIVIÈRE DAAQUAM

2009-01-11

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE FORTIN
APPUYÉ PAR: M. JACQUES ANDRÉ ROY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le préfet et le directeur général adjoint soient les représentants de la MRC de Montmagny pour assister au banquet d'honneur qui aura lieu le 16 janvier 2009 dans le cadre des Championnats du monde de traîneaux à chiens de la Rivière Daaquam.

ADOPTÉ

5.7 FORTISSIMUS

Le Conseil de la MRC est invité à une conférence de presse qui aura lieu le 15 janvier prochain en présence du champion américain Derek Poundstone (gagnant de Fortissimus 2008).

Pour les commandites, des demandes ont été faites à quelques compagnies. On souhaite dénicher rapidement un commanditaire majeur de l'événement.

Des demandes de commandites seront également adressées à la Ministre de la Culture (pour l'exposition), à la Ministre du Tourisme et au Ministre du Développement économique pour l'édition 2 de Fortissimus. Même chose pour l'ATR, une subvention sera demandée dans deux fonds de l'organisme.

Le lieu retenu pour la compétition est l'EXPODROME BOULET.

À SUIVRE.

5.8 NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE POUR LE CSP ET LE CARE-ML

- CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de nommer un nouveau représentant sur le Comité de Sécurité publique de la MRC de Montmagny (CSP) et le Centre d'aide et de recherche en emploi Montmagny-L'Islet (CARE-ML) suite à la démission de M. Norbert Morin comme maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

2009-01-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR: MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Yves Laflamme, maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, soit le représentant nommé par la MRC de Montmagny sur le Comité de Sécurité publique de la MRC de Montmagny (CSP) et sur le Conseil d'administration du Centre d'aide et de recherche en emploi de Montmagny-L'Islet (CARE-ML).

ADOPTÉ

5.9 MISE EN DEMEURE

Discussion à propos d'une mise en demeure reçue par la MRC avant les Fêtes.

5.10 DOSSIER - COUPES FORESTIÈRES

À titre informatif, la Conférence des préfets des MRC de Chaudière-Appalaches a adopté une résolution pour demander une aide financière dans le cadre du Fonds de défense de la FQM relativement au rôle de l'ingénieur forestier versus le travail d'inspection.

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Le coordonnateur à l'aménagement présente un résumé du contenu du second projet de schéma d'aménagement révisé. Un document de travail sera présenté aux intervenants municipaux (d.g. et inspecteurs) au cours du mois de janvier et l'adoption est prévue en février. À partir de l'adoption en février, une consultation publique et des municipalités sera réalisée.

6.2 PROJETS RÉGIONAUX

6.2.1 PROJETS 2008

Afin de finaliser, les engagements de la MRC dans le cadre des projets régionaux en 2008, il reste à verser au CLD une somme de 1 000 \$ pour les aires de gagnage. Un total de 2 000 \$ était prévu à cette fin et un premier versement de 1 000 \$ avait été réalisé au CLD.

Ce montant est versé aux agriculteurs participant au programme d'aires de gagnage pour l'achat de semences vertes attirant les oies dans leur champ.

2009-01-13

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR: MME FRANÇOISE AUCLAIR

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE verser une somme de 1 000 \$ au CLD dans le cadre des projets régionaux 2008 pour le projet de gestion des oies.

ADOPTÉ

6.2.2 PROJETS 2009

Premier versement au CLD pour le fonctionnement des organismes partenaires de la MRC.

2009-01-14

IL EST PROPOSÉ PAR : M. YVES LAFLAMME
APPUYÉ PAR: M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse une première tranche d'aide financière aux organismes partenaires cités dans le tableau suivant conformément au budget adopté pour l'année 2009.

Organisme	Projet	Budget 2009	1 ^{er} versement
OTCS	Fonctionnement et promotion	51 000 \$ + mun. du nord + PR + CLD	20 000 \$
Parc régional des Appalaches	Fonctionnement et aménagement	36 000 \$ + mun. du sud + PR + CLD	20 000 \$
Parc linéaire Monk	Fonctionnement	7 000 \$	0 \$
Gestion des oies	Aires de gagnage	2 000 \$	0 \$
Accès au fleuve	Projet de la ZIP	1 000 \$	0 \$
Transport collectif	Fonctionnement	2 800 \$ + PR + MTQ	10 000 \$
CLD	Fonctionnement	84 450 \$	10 000 \$
CLD	Stratégie industrielle	36 000 \$	0 \$
Communications régionales Montmagny		26 750 \$	10 000 \$
Grosse-Île		2 000 \$	0 \$
Corporation de développement de la Rivière Daaquam	Championnat du monde de traîneaux à chiens	5 000 \$	5 000 \$
TOTAL		254 000 \$ + autres sources	75 000 \$

ADOPTÉ

6.3 PACTE RURAL

6.3.1 PLAN D'ACTION À L'INTENTION DES MUNICIPALITÉS TRÈS DÉVITALISÉES

Le gouvernement du Québec n'a pas encore précisé les actions qu'il entend mettre de l'avant afin d'aider les municipalités très dévitalisées qu'il a identifiées. La MRC, le CLD et les municipalités concernées demeurent dans l'attente de ces précisions qui seront transmises au Conseil de la MRC dès que connues.

6.4 PARC LINÉAIRE MONK

Les soumissions pour les travaux d'aménagement du Parc linéaire Monk ont été déposées. La firme Martin Mercier inc. propose la plus basse soumission pour l'ensemble du projet qui correspond à un montant de 1 430 832,51 \$ avec taxes.

Pour le territoire de la MRC de Montmagny, la soumission est de 273 242,73 \$. Une rencontre des trois MRC et de la Société du Parc linéaire Monk est prévue afin de faire une recommandation pour ce projet.

6.5 DEMANDE D'AJOUT « CRITÈRE DES RETOMBÉES LOCALES » DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'ATTRIBUTION DE LA BIOMASSE

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune entend faire des appels d'offres pour la récolte de biomasse dans les forêts publiques. Selon Solidarité rurale, il manque des critères de retombées locales dans le processus d'attribution de contrat de récolte de la biomasse.

- ATTENDU que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune ira, au cours des prochaines semaines, en appel de propositions pour l'octroi de permis autorisant la récolte annuelle de la biomasse forestière dans les forêts du domaine public;
- ATTENDU que les critères d'attribution seront basés selon le décret sur :
 - . La rentabilité économique à long terme des projets et la capacité financière des promoteurs;
 - . Les gains environnementaux;
 - . Le soutien du milieu;
 - . La contribution des forêts privées;
 - . Les retombées économiques et les liens avec d'autres projets créateurs de richesse;
 - . L'intégration aux activités de récolte;
 - . Le prix offert;
 - . Tout autre critère jugé pertinent par le ministre;
- ATTENDU que le critère le plus important, la maximisation des retombées locales ne fait pas partie des critères d'attribution;

2009-01-15

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR: MME THÉRÈSE MERCIER

ET RÉSOLU à l'unanimité

D'INTERPELLER la Ministre des Ressources naturelles et de la Faune afin de modifier les règles du programme afin :

- **QUE** le critère de l'impact des retombées locales soit ajouté aux critères d'attribution de la biomasse.

- **QU'**un pourcentage du volume annuel de biomasse disponible soit réservé pour les projets de chaufferies institutionnelles et les projets de communautés locales.

ADOPTÉ

6.6 MODIFICATION AUX RÉGLEMENTS D'URBANISME

Aucune demande de modification à analyser.

6.7 OFFICE DU TOURISME DE LA CÔTE-DU-SUD

Une rencontre MRC/Ville/OTCS/CLD a eu lieu afin d'amorcer le processus de retour de la responsabilité du tourisme à l'OTCS. La mise en place d'un comité de transition est proposée et les représentants des intervenants touristiques seront nommés au sein du comité de suivi actuellement en poste. Par la suite, une rencontre du comité de transition sera convoquée au cours de la semaine du 26 janvier 2009.

Mme Édith Rousseau a été retenue par les maires des municipalités de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud afin de les représenter au sein du comité de transition.

7. CORRESPONDANCE

7.1 MRC ROBERT-CLICHE - DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE PISTE CYCLABLE

- CONSIDÉRANT l'étude de faisabilité du projet de piste cyclable dans la MRC Robert-Cliche réalisée par la firme Génivar et déposée le 26 septembre dernier;
- CONSIDÉRANT que cette étude démontre la faisabilité de réaliser le projet principalement de l'emprise ferroviaire du Québec Central, parallèlement à la voie ferrée;
- CONSIDÉRANT que le tracé de piste cyclable proposé a été fait en collaboration avec le MTQ section Transport ferroviaire et section Route verte;
- CONSIDÉRANT que ce tracé de 30,13 km relie les pistes cyclables de Nouvelle-Beauce et Beauce-Sartigan;
- CONSIDÉRANT que le projet de piste cyclable comporte un attrait touristique important pour la région et que les retombées économiques seront majeures;
- CONSIDÉRANT l'importante mobilisation des régions de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie reconnaissant l'importance du projet ferroviaire et de la piste cyclable, tel qu'exprimé à la rencontre du 11 novembre 2008 à Thetford Mines;
- CONSIDÉRANT que les étapes subséquentes à ce projet sont de réaliser l'étude des secteurs problématiques et l'étude des impacts sur l'environnement;
- CONSIDÉRANT que le coût de ces deux études est de 200 000 \$;

2009-01-16

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie la MRC et le CLD Robert-Cliche dans leurs démarches pour la réalisation des études nécessaires pour la réalisation de leur projet de piste cyclable dans une perspective de cohabitation avec le projet de relance du chemin de fer sur le tronçon Chaudière.

ADOPTÉ

7.2 MRC DE BELLECHASSE - APPUI POUR ÉTUDE DU DOSSIER SUITE À LA DEMANDE DE PROGRAMMES SPORTS-ÉTUDES ET ARTS-ÉTUDES PAR LA MRC DE MONTMAGNY

La MRC de Montmagny prend acte de la résolution d'appui adoptée par la MRC de Bellechasse.

7.3 VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD - HAUSSEMENT DU SEUIL MINIMAL POUR LA TENUE D'APPELS D'OFFRES

- ATTENDU que les lois municipales prévoient que ne peuvent être adjudgées qu'après demande de soumission, faite par invitation écrite d'au moins deux entrepreneurs ou deux fournisseurs lorsqu'ils comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ et de moins de 100 000 \$, tous les contrats d'assurance, de travaux, de fourniture de matériel ou de matériaux et de services;
- ATTENDU que le gouvernement du Québec a voté en juin 2006 des modifications aux règlements de la *Loi sur les organismes publics*, de nouvelles règles qui entreront en vigueur en octobre 2009 afin de hausser le montant minimal pour la tenue d'appel d'offres pour ses contrats (ministère et organismes) de 25 000 \$ à 100 000 \$;
- ATTENDU que pour la municipalité régionale de comté et les municipalités qui la composent, il est normal que ce seuil plancher soit relevé;

2009-01-17

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR: MME FRANÇOISE AUCLAIR

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny demande à la Ministre des Affaires municipales et des Régions, Madame Nathalie Normandeau, de modifier les lois municipales afin de les adopter aux réalités de 2009 en haussant de 25 000 \$ à 100 000 \$ le seuil plancher pour la tenue d'appel d'offres.

ADOPTÉ

7.4 DEMANDE DE COMMANDITE

7.4.1 CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR CÉGEPS EN SPECTACLE - 9^E FINALE LOCALE ET RÉGIONALE DE QUÉBEC

2009-01-18

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR: M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UN montant de 500 \$ soit accordé au Centre d'études collégiales de Montmagny pour la 9^e finale locale et régionale de Québec.

ADOPTÉ

7.4.2 ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JACQUES-CASULT

Demande de commandite pour une somme de 100 \$ pour la réalisation du journal des finissants. La MRC participera, mais on demande qu'une contribution pour une somme équivalente soit également faite à l'École secondaire de Saint-Paul-de-Montminy.

7.5 INFORME AFFAIRES - PROJET « MRC EN ACTION »

Sujet reporté.

7.6 16^E CONFÉRENCE NATIONALE DE SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC DANS LA MRC DE MONTMAGNY LES 25, 26 ET 27 MARS 2009

2009-01-19

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDDUC
APPUYÉ PAR: M. PIERRE FORTIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE commandite de 5 000 \$ soit accordée pour le cocktail d'ouverture dans le cadre de la 16^e conférence nationale de Solidarité rurale du Québec qui aura lieu dans la MRC de Montmagny les 25, 26 et 27 mars 2009 en partenariat avec la Ville de Montmagny, la municipalité de Cap-Saint-Ignace et le CLD (plus de 300 participants sont attendus).

ADOPTÉ

8. FINANCES

8.1 COMPTES D'OCTOBRE 2008

2009-01-20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. HILAIRE LÉTOURNEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

N° chèque	Montant	Nom Du Fournisseur
C800749	ANNULÉ	Caron, Clément
C800814	ANNULÉ	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
M800413	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
M800414	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
M800415	942,31	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
I800874	1 828,61	Visa
I800875	1 275,51	Visa
I800877	7 623,32	Ministre du Revenu du Québec
I800878	5 993,77	Revenu Canada
I800879	1 033,84	Revenu Canada
C800880	ANNULÉ	Caron, Clément
C800881	652,00	Club Social dela MRC de Montmagny
C800882	631,75	Fédération québécoise des municipalités
C800883	11 422,30	Servitech Inc.
C800884	52,00	Les Services Ben-Son S.E.N.C.
C800885	2 964,77	Campor
C800886	5 120,00	Louis Lachance et Rénovation

C800887	10 000,00	Valérie Landry et Rénovation Pe Bilodeau
C800888	5 000,00	Mario Bouffard et Constr. Roger Boulet
C800889	3 500,00	Gertrude Thibodeau et 9094-9330 Qc Inc.
C800890	1 750,00	Laflamme, Jeannette
C800891	23 000,00	Diane Blais et Aba Construction
C800892	253,93	Catellier, Marcel
C800893	25 000,00	CLD de la MRC de Montmagny
C800894	409,41	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
C800895	3 332,03	Bureautique Côte-Sud Enr.
C800896	214,44	Fédération québécoise des municipalités
C800897	141,09	Journal l'Oie blanche
C800898	221,10	Canadian Tire/Gestions P. Venne Inc.
C800899	124,16	La Voix du Sud
C800900	12,00	Montmagny Air Service Inc.
C800901	89,46	Municipalité de St-Paul-de-Montminy
C800902	30,00	Chambre de Commerce et Industrie de Montmagny
C800903	2 285,72	Inspec-Sol Inc.
C800904	15 496,81	MRC de Bellechasse
C800905	8 975,98	Services Sanitaires Roy
C800906	12,90	Aubé, Luca
C800907	87,99	Les Affaires
C800908	733,50	Peintures récupérées du Québec
C800909	92,00	École nationale des pompiers du Québec
C800910	980,04	Evolutra Corporation
C800911	1 383,45	Tremblay Bois Mignault Lemay, Avocats
C800912	2 321,03	CFER de Bellechasse
C800913	227,44	Les Services technologiques A.C. Inc.
C800914	2 257,50	Dpoc - Neopost Canada Ltée
C800915	846,56	Campor
C800916	48,03	Québec Linge service d'uniformes
C800917	2 334,79	WGK Software
C800918	10 000,00	Denise Vézina et Multi-Projets Rs
C800919	9 859,00	Gaétan Boulet et Const. GG Bâtit Tout
C800920	10 000,00	Pierre Lapointe et Rénovation PE Bilodeau
C800921	10 000,00	Yvon Daigle et Fg Construction
C800922	10 000,00	Anne-Marie Krauss et Multi-Projets Rs
C800923	2 303,00	Denise Lamarre et Bruno Vermette
C800924	276,00	Denise Lamarre et Multi-Projets Rs
C800925	166,48	Roy, Jacques André
C800926	5 294,50	Municipalité de Ste-Euphémie-Riv.-du-Sud
C800927	5 000,00	Municipalité de St-François-Rivière-du-Sud
C800928	70,50	Labrador Laurentienne Inc.
C800929	3 729,32	S S Q - Groupe Financier / Ass.-Coll.
C800930	2 500,00	Loisirs St-François de Montmagny
C800931	105,22	Municipalité de Lac-Etchemin
C800932	7 000,00	Action Loisirs Cap-Saint-Ignace
C800933	6 127,00	Hélène Girard et Fg Construction

C800934	2 220,94	Desjardins sécurité financière
C800935	6 311,84	S S Q - Investissement et Retraite
C800936	400,00	La Capitale - Gestion financière
C800937	797,05	Comm. adm. de régime de retraite et d'as
C800938	5 875,00	Carrefour mondial de l'accordéon Inc.
C800939	102 450,00	CLD de la MRC de Montmagny
C800940	10 000,00	Stikeman Elliot "En Fiducie"
C800941	159,73	Catellier, Marcel
C800942	ANNULÉ	Roy Jacques André
C800943	25 000,00	CLD de la MRC de Montmagny
C800944	490,58	MRC de Bellechasse
C800945	9 466,24	Richard Pelletier Plan d'architecture
C800946	7 700,00	Nicole Leclerc et Const.GG Bâtit Tout Enr
C800947	4 512,00	Marie-Claire Lachance et Jean-Paul Et
C800948	11 394,00	Michel Richard et Constr. Langis Normand
C800949	86,70	Bossé, Rosario
I800950	547,75	Visa
I800951	940,55	Visa
I800952	7 093,76	Ministre du revenu du Québec
I800953	97,34	Telus Québec
I800954	345,42	Telus Québec
I800955	960,87	Revenu Canada
I800956	205,50	Revenu Canada
I800957	7 163,33	Revenu Canada
I800958	1 104,83	Ministre du revenu du Québec
I800959	9 761,25	Ministre du revenu du Québec
I800960	97,34	Telus Québec
I800961	827,37	Telus Québec
I800962	4 942,53	Hydro Québec
I800963	17,30	Visa
I800964	58,21	Visa
I900704	24,04	Goulet, Jocelyn
I900705	28,00	Bellavance, Marie-France
I900706	121,31	Pilote, Nicolas
I900707	38,59	Franck, Alain
I900708	7,02	Lapierre, André
I900709	41,20	Couillard, Sylvie
I900710	88,92	Gagné, Valérie
I900711	63,19	Talbot-Lachance, Josie
I900712	122,79	Fortier, Dominique
I900713	70,20	Déplacements Conseil des maires
I900714	60,84	Mercier, Chantal
I900715	11,17	Goulet, Jocelyn
I900716	128,33	Pilote, Nicolas
I900717	158,86	Fortin, Myriam
I900718	10,92	Franck, Alain
I900719	7,02	Lapierre, André

I900720	46,80	Roy, Julie
I900721	105,90	Couillard, Sylvie
I900722	111,54	Gagné, Valérie
I900723	89,66	Talbot-Lachance, Josie
I900724	102,70	Fortier, Dominique
I900725	354,51	Déplacements Conseil des maires
I900726	10,03	Mercier, Chantal
I900727	119,20	Labrecque, Nancy
I900728	101,03	Pilote, Nicolas
I900729	9,34	Fortin, Myriam
I900730	28,47	Franck, Alain
I900731	16,77	Lapierre, André
I900732	42,20	Couillard, Sylvie
I900733	77,22	Gagné, Valérie
I900734	62,83	Talbot-Lachance, Josie
I900735	81,73	Fortier, Dominique
I900736	88,14	Labrecque, Nancy
I900737	10,00	Goulet, Jocelyn
I900738	51,11	Pilote, Nicolas
I900739	76,46	Lapierre, André
I900740	127,60	Franck, Alain
I900741	138,45	Gagné, Valérie
I900742	101,71	Talbot-Lachance, Josie
I900743	42,11	Fortier, Dominique
I900744	3,50	Mercier, Chantal
I900745	1 126,60	Racine, Daniel
I900746	45,20	Couillard, Sylvie
I900747	21,00	Bellavance, Marie-France
I900748	74,12	Gagné, Valérie
I900749	53,60	Fortier, Dominique
TOTAL	460 346,54	\$

QUE la liste des comptes à payer de décembre 2008 soit acceptée.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 460 346,54 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2008

Un état des résultats est déposé session tenante. Un surplus est attendu et a été estimé à environ 35 000 \$.

8.3 EMPRUNT TEMPORAIRE

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a une marge de crédit de 25 000 \$;
- CONSIDÉRANT qu'il serait nécessaire de l'augmenter à une limite de 200 000 \$ compte tenu que certaines sources de revenus sont à recevoir;

2009-01-21

IL EST PROPOSÉ PAR M. JACQUES ANDRÉ ROY
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à faire les démarches nécessaires auprès de la Caisse populaire Desjardins de Montmagny afin d'augmenter la marge de crédit de la MRC de Montmagny d'un montant de 25 000 \$ à 200 000 \$;

QUE le préfet et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

9. RAPPORT DES COMITÉS

10. VARIA OUVERT

10.1 DRAGUAGE - BERTHIER-SUR-MER

- CONSIDÉRANT le rôle important que joue la marina de Berthier-sur-Mer en matière d'accès à l'Archipel de l'Isle-aux-Grues;
- CONSIDÉRANT que Berthier-sur-Mer constitue la principale porte d'entrée à Grosse-Île, un site historique national;
- CONSIDÉRANT que Grosse-Île est un produit d'appel touristique pour la région Chaudière-Appalaches;
- CONSIDÉRANT qu'il est primordial, pour l'accès à la marina, de procéder à un dévasement du site;
- CONSIDÉRANT que l'absence d'intervention de dévasement compromettrait des entreprises touristiques du territoire de la MRC de Montmagny;

2009-01-22

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. JEAN-GUY DESROSIERS

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny appuie la Corporation du Hâvre de Berthier-sur-Mer, ainsi que la municipalité de Berthier-sur-Mer dans leurs démarches de recherche d'aide financière pour la réalisation de travaux de dévasement du secteur de la marina de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉ

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2009-01-23

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 21h35.

ADOPTÉ

Marcel Catellier, préfet

Nancy Labrecque, dir. générale

